

FIDUCIAIRE|SUISSE section vaudoise – séminaires 2018

Fiscalité agricole, quels sont les enjeux aujourd'hui ?

Lundi 30 avril 2018 **Hôtel Royal Savoy, Lausanne** **09.00 - 17.00**

Prix : CHF 680.- (CHF 600.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

En décembre 2011, un arrêt du Tribunal Fédéral a remis en question la manière d'imposer le transfert d'un bien immobilier agricole. Aujourd'hui, après des années de bataille politique, nous avons la confirmation que ce jugement fait force de loi. Dès lors, quelle est la marge de manœuvre des agriculteurs lors d'une remise, la vente de domaine ou lors de la fin d'activité ? Durant toute la journée, à travers divers cas pratiques, nos intervenants feront le tour de la question ; que ce soit l'aspect fiscal, juridique ou bancaire, nous chercherons les différentes opportunités qui s'offrent aux propriétaires d'exploitation agricole.

Ce séminaire se veut interactif ; les participants sont invités à intervenir, à exposer leurs suggestions et leurs interrogations.

Cédric Stucker : expert fiscal diplômé, associé de Fiscaplan SA à Yverdon-les-Bains

Patrick Bloch : notaire à la Sarraz

Alexandre Berthoud : responsable de la clientèle PME, Région Nord vaudois à la Banque Cantonale Vaudoise, Président de la commission des finances

Le contrôle restreint et ses déclencheurs de stress

Mardi 12 juin 2018 **Grand Hôtel Suisse-Majestic à Montreux** **09.00 - 17.00**

Prix : CHF 680.- (CHF 600.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

Quel réviseur n'a pas ressenti un jour une angoisse à la lecture des états financiers soumis par son client ? Que ce soit un poste du bilan qui sort des limites raisonnables, des charges entrepreneuriales discutables ou encore une évaluation des risques inadaptée, le réviseur peut appréhender le moment d'aborder un sujet délicat avec le client. Afin de dédramatiser cette approche, nos conférenciers vont se référer à certains domaines épineux et évoquer comment estimer, réagir et conseiller en tant que réviseur.

Ils profiteront également de rappeler quelques points moins techniques, mais si importants pour la profession, à savoir les règles d'indépendance et le contrôle qualité.

Benjamin Chapuis : expert-comptable diplômé, prof. Haute école gestion Arc, Neuchâtel–Qualité et Conseils Sàrl Neuchâtel

Yanick Platel : expert fiduciaire diplômé, associé Moore Stephens à Lausanne

Loi sur la poursuite et faillite : risques et opportunités

Mardi 4 septembre 2018 **Modern Times Hotel, St-Légier/Vevey** **13.00 - 17.00**

Prix : CHF 420.- (CHF 350.- pour les membres de FIDUCIAIRE|SUISSE)

Notre profession nous amène souvent à côtoyer le risque d'insolvabilité. Lorsque la situation devient ingérable, des mécanismes parfois complexes se mettent en marche. Des initiatives du débiteur ou du créancier en temps de crise peuvent avoir des répercussions opposées, selon l'anticipation et le conseil prodigué. M. Denis Mathey, fort d'une longue pratique de conseil sur la poursuite et la faillite, nous révélera les éléments à prendre en considération au début d'une procédure de faillite, comment accélérer ou ralentir certaines procédures et relèvera les principaux risques liés. Un accent particulier sera accordé aux opportunités à saisir (que ce soit judiciaire ou extra judiciaire) pour permettre à une société, ou à une partie de celle-ci, de poursuivre son activité.

Denis Mathey : titulaire du brevet d'avocat et chargé de cours, anciennement juriste dans les offices de poursuites, juge assesseur à l'Autorité de surveillance en matière de poursuite et de faillite, juge d'instruction en charge d'un cabinet financier, président de la chambre commerciale à Genève et procureur dans le canton de Vaud.

Charmey (réservé aux membres Fiduciaire|Suisse)

Jeudi 4 et vendredi 5 octobre 2018 Hôtel Cailler, Charmey

09.00 - 17.00

Places limitées

Prix : CHF 1'500.- tout inclus (repas, boissons, logement, entrée aux bains)

Au vu du succès de l'année dernière, nous avons décidé de renouveler l'expérience et proposons, en exclusivité pour nos membres, deux jours privilégiés de formation et de partage. Ces deux journées sont réparties en quatre ateliers dynamiques.

Durant la première journée, Yanick Platel, nous conduira sur les divers documents que le conseiller fiduciaire peut utiliser pour présenter de manière efficiente, les états financiers à son client. Formulation, recommandation ou évaluation sont un échantillon de la thématique qui sera traitée.

L'après-midi sera consacrée à la communication, plus précisément à "la communication de crise". Stefan Wyer abordera quelques situations plausibles dans le domaine fiduciaire. Comment s'y préparer ? Comment les gérer ? Comment les communiquer ? Les participants sont invités à suggérer des cas concrets. Ces réflexions seront examinées et argumentées afin d'en tirer la meilleure stratégie possible.

En fin de journée, une partie récréative ainsi qu'un repas en commun est organisé pour tous les participants.

La deuxième journée commencera par divers aspects relatifs à la TVA. Umberto Ottavianelli nous présentera quelques thèmes d'actualité et nous donnera des retours de pratique notamment sur les modifications des taux TVA et sur le service en ligne.

Pour terminer, nous parlerons de la fiduciaire du futur. Notre branche est en pleine mutation numérique, avec l'institut Fiduciaire 4.0 de notre association, nous chercherons des pistes et des solutions pour s'adapter.

Le nombre de place est limité afin d'encourager l'interactivité entre participants et intervenants. Vous êtes cordialement invités à intervenir, partager et exposer vos interrogations.

Yanick Platel, comptabilité : expert fiduciaire diplômé, associé Moore Stephens à Lausanne

Stefan Wyer, communication : responsable du ressort Communication de FIDUCIAIRE|SUISSE

Umberto Ottavianelli, TVA : suppléant chef de division, Chef de domaine à l'AFC - TVA à Berne

Institut Fiduciaire 4.0 de notre association : Fiduciaire du futur

INSCRIPTIONS AUX SÉMINAIRES 2018

Inscriptions possibles en ligne sur www.fiduciairesuisse-vd.ch

- 30.04.18** (1 jour) **Fiscalité agricole, quels sont les enjeux aujourd'hui ? (Lausanne)**
(C. Stucker, P. Bloch, A. Berthoud)
CHF 680.- pour les non-membres / CHF 600.- pour les membres
- 12.06.18** (1 jour) **Le contrôle restreint et ses déclencheurs de stress (Montreux)**
(B. Chapuis, Y. Platel)
CHF 680.- pour les non-membres / CHF 600.- pour les membres
- 04.09.18** (1/2 jour) **Loi sur la poursuite et faillite : risques et opportunités (St-Légier/Vevey)**
(D. Mathey)
CHF 420.- pour les non-membres / CHF 350.- pour les membres
- 04-05.10.18** (2 jours) **Charmey (réservé aux membres Fiduciaire|Suisse)**
(Y. Platel, S. Wyer, U. Ottavianelli, Institut Fiduciaire 4.0)
CHF 1'500.- *tout inclus (repas, boissons, logement, entrée aux bains)*

Nom, Prénom Société

Rue, NPA/Ville

Téléphone E-mail

membre FIDUCIAIRE|SUISSE Section : _____

Les prix indiqués incluent l'inscription au cours, la distribution du matériel de cours, le repas de midi (pour les séminaires d'un jour) et les collations. En cas d'inscriptions à plusieurs cours en 2018, un rabais sera accordé : 5% pour 2,5 jours de formation, 10% pour l'ensemble des formations.

Conditions de participation

Les inscriptions seront validées par ordre d'arrivée. Le délai d'inscription est fixé à 30 jours avant la date du séminaire. Une confirmation vous sera envoyée après votre inscription, suivie d'une facture à régler avant le séminaire. Une attestation vous sera remise à l'issue du séminaire. Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant pour toute la durée du séminaire (auquel cas le statut du participant réel sera considéré), sinon les frais d'annulation seront les suivants : jusqu'au délai d'inscription : sans frais, après le délai d'inscription et jusqu'à 7 jours avant le séminaire : 50% du prix du séminaire, moins de 7 jours avant le séminaire ou en cas de non-participation : 100% du prix du séminaire.

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions de participation et d'annulation et je les accepte.

Lieu/Date Signature

Inscription à retourner à :
FIDUCIAIRE|SUISSE section vaudoise, p.a. mafidu.com fiduciaire SA Nicole Devallonné,
Rte de Moudon 7, CP 15, 1410 Thierrens
ou par email : formation@fiduciairesuisse-vd.ch Fax 021 905 48 64 Renseignements : 079 671 10 12